

Rencontres partenariales des finances locales

La qualité comptable en cours d'année

17 et 19 avril 2018



SOMMAIRE



l'IQCL : présentation rapide de cet indice et indications sur le calendrier en cours d'année

- la validation du compte de gestion 2018 : certaines anomalies seront bloquantes

L'IQCL : présentation rapide et calendrier en cours d'année (1/7)

- Indice de Qualité des Comptes Locaux

- analyse de la qualité comptable et de son **évolution**
- constats **objectifs** sur des thématiques majeures
- diagnostiquer les points forts et les points faibles
- ne rend pas compte de la santé financière ou de la bonne gestion de la collectivité

- un score établi sur 20 :

- 62 points de contrôle comptable sont testés
- un calcul complexe, avec des pondérations

L'IQCL : présentation rapide et calendrier en cours d'année (2/7)

- calendrier de communication :

- en juillet N+1
- à partir des comptes définitifs de N

- calendrier de validation des points de contrôle :

- majorité des points de contrôle : au vu de la balance définitive
- pour 10 points de contrôle : en cours d'année N ou au 31/12 calendaire

L'IQCL : présentation rapide et calendrier en cours d'année (3/7)

Date de test	Item	Libellé de l'item
Balance au 31/05	D2	Intégration du budget (hors M21)
Balance au 31/07	D11	Régularité du mandatement
Balance au 31/07	D12	Régularisation rattachement des produits
Balance au 31/07	D13	Régularisation rattachement des charges
Balance au 31/07	D14	Régularisation rattachement des ICNE

L'IQCL : présentation rapide et calendrier en cours d'année (4/7)

- intégration du budget

- transmission au comptable du **flux budgétaire le plus tôt possible après le vote du budget** (communes : adoption du budget avant le 15 avril ; ou le 30 avril en cas de renouvellement)
- intégration des prévisions budgétaires avant le **30/05**
- à la date du test, les comptes de fonctionnement les plus fréquents doivent être présents en prévision
- test : présence du compte 64 ou du compte 74

L'IQCL : présentation rapide et calendrier en cours d'année (5/7)

- régularité du mandatement

- objet : lissage effectif des émissions de mandats
- vérifier que le taux de consommation au chapitre des charges générales (001) est supérieur à 40 %
- date du test : **31/07**

L'IQCL : présentation rapide et calendrier en cours d'année (6/7)

- régularisation des rattachements de produits et de charges

- vérifier la contre passation des comptes de rattachement en début d'exercice N+1
- principalement, les comptes de charges et produits constatés d'avance (486 et 487) doivent présenter une balance d'entrée > à zéro et un solde nul sur la balance au **31/07**

L'IQCL : présentation rapide et calendrier en cours d'année (7/7)

- rattachements d'ICNE

- Intérêts Courus Non Échus
- vérifier la contre passation, en début d'exercice, des ICNE rattachés au titre de l'exercice précédent
- le compte 1688 « intérêts courus » doit présenter un solde nul au **31/07**

SOMMAIRE

- l'IQCL : présentation rapide de cet indice et indications sur le calendrier en cours d'année



**la validation du compte de gestion 2018 :
certaines anomalies seront bloquantes**

La validation du compte de gestion 2018 : certaines anomalies seront bloquantes (1/6)

- préalable : la notion de CCA

- Contrôles Comptables Automatisés
- dans l'application HELIOS
- édition listant les anomalies comptables détectées
- calendrier :
 - à volonté en cours d'exercice
 - obligatoirement au moment du CG définitif

- des CCA plus sensibles que les autres

- liste évolutive chaque année
- leur présence = un impact sur le visa du CG

La validation du compte de gestion 2018 : certaines anomalies seront bloquantes (2/6)

- les conséquences de la présence de ces CCA sensibles

- la 1^{ère} année de constatation :
 - **visa avec réserve**
 - dans l'application CDG-D
 - annotation dans le bloc notes « Observations », qui est visible de tous les intervenants, y compris le juge des comptes
- l'année suivante et en l'absence de justification : **refus de visa du CG**

La validation du compte de gestion 2018 : certaines anomalies seront bloquantes (3/6)

- « vérification du sens des soldes en BS »
 - les comptes en anomalie et non justifiés doivent être rétablis pour permettre leur visa
 - en cas d'action attendue de la part de l'ordonnateur : visa, mais avec réserve

La validation du compte de gestion 2018 : certaines anomalies seront bloquantes (4/6)

- « absence d'amortissement sur des immobilisations soumises à amortissement obligatoire »
 - contrôle réalisé au niveau de la comptabilité générale, pas de la comptabilité auxiliaire
 - était déjà un CCA sensible pour la campagne de visa des CG 2016
 - réaffirmé en 2017 et a donné lieu à des visa avec réserve
 - pour les CG 2018, un nouveau déclenchement de ce CCA fera obstacle au visa par la DDFiP

La validation du compte de gestion 2018 : certaines anomalies seront bloquantes (5/6)

- « absence d'apurement des immobilisations incorporelles concernées »

- lorsque les frais de recherche, d'études ou les subventions d'équipement versées sont totalement amortis, ils doivent être sortis du bilan
- ces comptes doivent être soldés par opération d'ordre non budgétaire, passée en coordination entre le comptable et l'ordonnateur

La validation du compte de gestion 2018 : certaines anomalies seront bloquantes (6/6)

- « contrôle du rattachement des charges et des produits (hors ICNE) »

- hormis pour les communes et EPCI de moins de 3 500 habitants, le rattachement des charges et des produits est obligatoire
- en l'absence de rattachement, le comptable demande à l'ordonnateur de corriger l'anomalie
- sur les CG 2017, ce motif de réserve a été le plus fréquemment rencontré



merci de votre attention

